Phrase particulière

Par **LouisDD**, le **24/09/2016** à **10:13**

Bonjour

Je me demande si ma phrase particulière marche bien, vous savez celle qu'on doit mettre au tout début d'une introduction, celle où il y a un texte à commenter (Oui je ne veux pas qu'en tapant bêtement sut Internet le sujet de ce post les spinalien mal honnête tombe directement dessus ! [smile25]).

Bref le texte est de 5p1n0za traite du rôle de l'État (paix et sécurité) , C'est un co**entaire de texte et ma phrase particulière est la suivante : Pour Jules César, "qui veut la paix prépare la guerre"(en latin peut être ?) . En gros je débouche sur ce problème : quels rôles de l'État ?

Désolé de ne pas mettre mon plan mais bon quand je vois ce que cela a donner la dernière fois ! [smile33]

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2016** à **10:21**

Bonjour

J'ai bien compris que la dernière fois, des étudiants de ta promo t'avaient piqués ton plan que tu avais soumis à Juristudiant.

Mais là il faudrait au moins avoir le titre du texte, car j'avoue que 5p1n0za c'est assez loin pour moi.

Par **LouisDD**, le **24/09/2016** à **10:28**

Re

Pour des raisons évidentes je ne puis le mettre parce que la première chose qu'on tape c'est "commentaire de texte +[titre du texte]" donc voilà !

À plus

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **24/09/2016** à **13:21**

Hello, je t'invite à m'envoyer ou à un autre intervenant, ton plan en MP, cela évitera tout vol de ton travail, certes le but de ce forum est de partager nos connaissances, mais il ne doit pas servir de facilitateurs pour des esprits malhonnêtes qui par leurs actes ne méritent pas de valider leur L1.

Et nous pourrons ainsi te répondre par MP ou via ce post si nos réponses ne font pas ressortir ton plan :)

Par **LouisDD**, le **24/09/2016** à **13:52**

Salut!!

Je te fais une copie du MP pour Isodore dans ce cas!

Merci d'avance à bientôt.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2016** à **13:59**

Bonjour

C'est quand même dommage de devoir opérer par MP. Postes au moins la correction quand tu l'auras eu

Par **LouisDD**, le **24/09/2016** à **14:15**

Salut !

Oui oui je comptais le faire ! Je pense que des pistes de recherche pourront aider certains, Et puis tant pis si des gens malhonnête pompe le travail des autres, au moins je saurais que ce ne seront pas des spinalien !

D'ailleur je pèse le pour et le contre pour un nouveau post, qui serait un "recueil" de sujets tombés en dissertation ou en commentaire, cas pratique et fiche d'arrêt, car en vrai ce pourrait être très utile pour les partiels (un sujet déjà étudié point tomber ailleurs). Pour ma part j'aime beaucoup avoir vu des plans, des problématiques et des rédactions qui ne sont pas miennes, parce que vraiment j'en tire des enseignements très utiles, Ça m'ouvre sur d'autres penchants de la question posée, Ça permet d'explorer d'autre vision de la chose...

Mais gros inconvénients : les gens malhonnêtes qui font leur devoir en 2 étapes : 1)je tape sur Google la question posée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

2)je pompe tout ce que je trouve

(+ la 3e étape dont ils ne se rendent pas compte : je loupe mes partiels pour manque de travail)

Bref à vous de donner vos ressentis quand à cette idée

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2016** à **14:21**

Bonjour

Je trouve que ton idée est bonne ! Le forum ne doit pas cesser de vivre, ça fait depuis 2004 qu'il existe et qu'il doit être confronté à ce genre de comportement. Comme tu le dis ceux qui se contente de "pomper" un travail, "se ramassent" aux partiels, car ils n'ont jamais réfléchis par eux-mêmes

Par **LouisDD**, le **24/09/2016** à **14:40**

Salut !

Donc si cette idée vous paraît bonne, Je m'y mettrais, en mettant une liste de lien vers les sujet déjà fait (en attendant de refaire au propre pourquoi pas ?)
Et ensuite j'ajouterais les miens aussi souvent que possible et puis ba faudra préciser qu'il ne faut pas hésiter à partager !

Aller à plus et encore merci

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **24/09/2016** à **14:45**

Tu sais, je pense que les chargés de TD sont largement habitués à ce genre de pompage abusif et ne manquerons pas de sanctionner les fautifs.

Notre professeur d'intro au droit civil nous en a d'ailleurs fait part lors d'un cours sur son intransigeance envers ceux qui seraient tentés de tricher.

Je suis plutôt d'accord avec elle sur le fait que ce comportement, dans une fac et qui plus est, une fac de droit est des plus intolérable et doit être punis de la plus ferme des manières.

Je sort un coup et je vais regarder le MP dès mon retour :)

Bonne journée à toi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2016** à **14:57**

J'en profite que le sujet soit abordé pour vous donner des sites sur lesquels, il ne faut jamais, au grand jamais, aller :

http://www.etudier.com/sujets/dissertation-en-droit-constitutionnel/0

[url=] oboulo[/url]

http://www.cours-de-droit.net/

Les deux premiers proposent des plans de dissertation ou de commentaires. La plupart du temps, ils sont de piètre qualité, et lorsqu'ils sont à peu près valable, dites-vous bien que votre chargé de TD, connait lui aussi ses deux sites.

Le troisième propose des cours droits souvent bourrés de fautes d'orthographes invraisemblables du genre "Nez en moins". De plus, il se pose le problème du droit d'auteur, car j'ai cru comprendre que certains cours étaient ceux de professeurs et qui bien sûr n'ont pas donné leur accord.

Je préfère prévenir car vous êtes peut-être déjà tombé dessus lors de vos recherches.

Voici des sites vraiment utiles : http://www.juristudiant.com/forum/sites-utiles-pour-vos-etudes-t27902.html
Et plus spécialement, pour Chris, la fac de Besançon est abonnée à l'UNJF, donc n'hésite pas à t'inscrire avec ton adresse mail universitaire https://cours.unjf.fr/

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **24/09/2016** à **16:55**

Merci grandement pour cette info, je viens juste de me rendre sur le site de l'UNJF, c'est très complet, ça va être un super support pour mes TD et mes révisions !!

Merci encore.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés